

RAPPEL !

Jeudi 15 octobre à 19 heures,

au « Maltais Rouge », 40 rue de Malte :

**Conférence de Guy MONTARIOL, à l'occasion de la
parution de son livre « *De la Nouvelle Gauche au PSU –
De Toulouse à Paris (1984-1967)* », avec la participation
de Georges GONTCHAROFF**



Éditions du Croquant

24 €

Disponible à l'ITS ou sur le
site de l'éditeur

**Guy Montariol signera son
livre à l'issue de la
conférence**

Cet ouvrage observe la vie politique vue depuis l'intérieur du parti et c'est ainsi un angle mort qui y est dévoilé. Les archives exploitées montrent que cette histoire fut moins consensuelle que ce qui en est dit. Le cheminement de ce livre fournit aussi un

ensemble de principes de base pour un parti socialiste en quête d'un changement radical de la société. C'est une organisation politique inattaquable quant à sa rigueur et sa conception de la démocratie, que cette étude donne à voir, le principe fondateur étant que l'organisation doit se bâtir impérativement de la base vers le sommet. C'est ainsi que méditer sur ce que fut cette conception de l'action politique amène inmanquablement à s'interroger sur la validité des choix des acteurs politiques d'aujourd'hui.



ET JUSTE AVANT NOTRE CONFERENCE :

**Jeudi 15 octobre, à 18 heures,
notre Assemblée générale**

Vous avez reçu début août la convocation à la prochaine Assemblée générale de l'Institut Edouard-Depreux, qui se tiendra **jeudi 15 octobre à 18 heures, 40 rue de Malte à Paris (11^{ème})**. Nous vous en rappelons l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité de l'exercice 2024-2025 ; état de l'association
2. Rapport financier définitif 2024 + situation financière 2025 au 30 septembre 2025 et Budget prévisionnel 2025
3. Vote sur le taux des cotisations pour 2026
4. Orientations pour l'année 2025/2026 dont participation aux activités de l'ITS ; Avenir de l'IED dans le cadre de la Fondation ITS.
5. Élection du tiers sortant du conseil d'administration de l'IED
6. Questions diverses

Nous comptons sur votre présence et **vous demandons de vous inscrire** soit à l'aide du formulaire joint au message reçu début août, **soit par mail adressé à institut.edouard.depreux@proton.me**. En cas d'empêchement d'assister à l'assemblée générale, nous vous remercions **d'adresser un pouvoir** (formulaire disponible dans la même pj ou par mail à l'adresse ci-dessus).

Nous vous invitons également, si vous ne l'avez déjà fait, à nous faire parvenir dès maintenant par courrier (avec votre éventuel pouvoir) votre cotisation pour l'année 2025, ou à la régler au plus tard sur place lors de l'assemblée générale.

=====

RAPPORT D'ACTIVITE ET D'ORIENTATION SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Depuis l'assemblée générale du 3 octobre 2024, l'IED s'est attaché à :

- Préparer avec l'ITS le colloque commun prévu pour le 17 octobre 2025 sur le PSU en 1965 ;
- Co-organiser avec la Fondation Jean-Jaurès et l'ITS la présentation le 12 mars 2025 du livre d'Octave Pernot sur les militants du PSU¹.

¹ « Derrière l'affiche – Militants, militantes et militantisme au parti Socialiste Unifié – 1960-1989 ». PUR 2025

Le livre de Gilles Morin² financé par l'IED et par les souscriptions de ses membres a été présenté à la vente dans différentes manifestations ayant eu lieu au Maltais rouge.

L'année 2024 s'est terminée avec 28 adhérents, soit un chiffre stable par rapport aux années précédentes (25 en 2023, 27 en 2022, 29 en 2021).

Le colloque du 17 octobre sera centré sur les enjeux de l'année 1965, entre élections municipales et élections présidentielles, et le dilemme récurrent depuis la création du PSU (et pour bien des années encore) entre unité et renouveau de la gauche. Ce sera aussi l'occasion de mettre l'accent sur l'important travail réalisé par Georges Gontcharoff, qui avait été en son temps un acteur essentiel de la préparation de ces élections municipales, qu'il a retranscrit dans un livre en cours d'édition.

L'IED a suivi également avec attention, par l'intermédiaire de son président participant au groupe de travail ad hoc, l'avancement de la constitution du dossier nécessaire à la transformation de l'ITS de fonds de dotation en fondation reconnue d'utilité publique.

Après qu'aient été résolus un certain nombre de préalables techniques, le dossier a pu être déposé début juillet. Dès le mois d'août, l'ITS a reçu des demandes de précision du ministère de l'Intérieur, montrant que ce dossier a été pris en compte sans délai.

Le temps est donc venu, comme cela est prévu depuis l'an dernier³, de déterminer l'orientation à prendre par l'IED dans le cadre futur de l'existence de cette Fondation ITS, dans laquelle il n'aura plus d'existence statutaire propre.

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni en visioconférence le 15 avril dernier, a donc procédé à des échanges fournis sur les éléments de discussion et les propositions à porter à la discussion des adhérents dans le cadre de la préparation de la présente AG.

Les principales propositions qui en résultent, consensuellement, sont les suivantes :

- Le maintien à l'avenir d'une forme associative légale, juridiquement spécifique, ne se justifiera plus, en raison des inconvénients résultant des contraintes d'une gestion administrative autonome alors que s'éloigne de plus en plus son fondement initial ;
- Le bon moment pour « changer de paradigme » est, de l'avis commun, l'année 2027 : à cette date – qui correspondra au 60^{ème} anniversaire de la fin du mandat d'Edouard Depreux comme secrétaire national du PSU – la Fondation ITS aura été, selon toute vraisemblance, créée ;
- L'IED pourra alors, avant sa dissolution en tant qu'association de la loi de 1901, négocier avec la Fondation les voies et moyens par lesquels certains des objectifs de l'IED pourraient être repris dans le cadre des obligations d'activités de la Fondation ;
- Une fois acquis ces engagements de la fondation ITS, l'IED pourrait prévoir lors de sa dissolution, la dévolution de ses avoirs à l'ITS.

Ces orientations de principe sont donc soumises à la validation de l'AG IED d'octobre 2025 ;

² « Socialistes contre la Guerre d'Algérie : de la SFIO au PSU (1956-1960) » – l'Arbre Bleu - 2024

³ Voir les CR du CA IED d'avril 2024, et de l'AG IED d'octobre 2024

S'ouvrira alors une période de deux années pendant laquelle pourra s'organiser sur la durée, en toute sérénité, l'évolution proposée : l'AG 2026 en fixera définitivement les détails, et l'AG 2027 serait l'AG extraordinaire de dissolution. Nous aurons tout loisir, dans cette période durant laquelle, cela va sans dire, nous continuerons à faire vivre l'association, et à y faire adhérer, de définir ses objectifs immédiats (analyse sur le bilan d'Edouard Depreux en tant que secrétaire national du PSU pour l'année 2027) ou à plus long terme (comme l'incitation à l'émergence d'une étude biographique sur Edouard Depreux par la création d'une bourse de recherche dont la gestion serait ensuite assurée par le biais de l'ITS).

Par ailleurs, l'assemblée générale est informée que Jean-François MERLE, qui représentait l'IED au sein du CA de l'ITS, a été amené, pour des raisons personnelles, à en démissionner. Le Conseil d'administration réuni le 15 avril a pris acte de cette démission et désigné Michèle DUBY, administratrice de l'IED, pour représenter ce dernier au sein du conseil d'administration de l'ITS pour la durée restant à courir du mandat de JF Merle, soit deux années, jusqu'au renouvellement ITS de 2027.

Enfin, s'agissant du renouvellement des instances de l'IED, il est proposé, compte tenu de sa disparition programmée à terme, de renouveler les membres sortants du Conseil d'administration et de ne pas chercher à le compléter. De même, Roger BARRALIS ayant indiqué qu'il souhaitait être remplacé en tant que secrétaire général, tout en restant membre du CA, il est proposé que Jean-Pascal BONHOTAL, secrétaire adjoint, le remplace, sans que lui-même soit remplacé en tant que secrétaire adjoint.



Pour adhérer / réadhérer à l'IED en 2025

COTISATIONS 2025 : Cotisation de base : 10 € -

Membre donateur : à partir de 30 € (avec reçu fiscal)

Votre cotisation vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %. Ainsi, une cotisation de 30 € vous revient effectivement à 10 €. Naturellement, vous pouvez donner davantage.

Par chèque à l'ordre de l'Institut Edouard-Depreux à envoyer à l'adresse ci-dessous :

INSTITUT EDOUARD DEPREUX – IED - 40 rue de Malte - 75011 Paris